



# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### **Remplacement du règlement 10-140 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

#### AUX PERSONNES CONCERNÉES PAR :

LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 310-24 REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT 10-140 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

**AVIS EST DONNÉ** que le Conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement suivant adopté lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenu le 2 avril 2024.

**Projet de règlement numéro 310-24**, intitulé « Règlement remplaçant le règlement numéro 10-140 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ».

L'objet de ce règlement est de mettre à jour le règlement sur les PIIA existant. Le nouveau règlement sera applicable aux secteurs et bâtiments suivants : Noyau villageois, Zone H-125 (Impasse des Boisés), Zones H-126 et H-127 (rue Lépine), tous les bâtiments patrimoniaux, tout projet intégré et tous les immeubles localisés sur un coin de rue (dans le périmètre urbain).

La séance de consultation publique se tiendra **le mardi 14 mai 2024, à 19h30 heures**, dans la salle du Conseil située au 772, rue Principale, à La Présentation. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Veuillez noter que le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal, situé au 772, rue Principale, à La Présentation, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la Municipalité au [www.municipalitelapresentation.qc.ca](http://www.municipalitelapresentation.qc.ca)

AVIS DONNÉ à La Présentation, ce 26<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024

**Josiane Marchand**  
Directrice générale et greffière-trésorière